

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION DES 3 TYPES DE MASQUES

PROFESSIONNELS DE SANTE	Masque chirurgical	Masque FFP2
Personnel médical et paramédical, personnel réalisant les prélèvements nasaux, chirurgiens-dentistes, masseurs kinésithérapeutes pour les séances de kinésithérapie respiratoire : • Soins avec réalisation d'actes invasifs ou de manœuvres au niveau de la sphère respiratoire et ORL au contact d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect		×
Sapeurs-pompiers, associations agréées de sécurité civile, prise en charge d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect : • Lors d'un arrêt cardio-respiratoire • Sous oxygène à haut débit		×
Professionnels de santé exerçants en établissement de santé ou en ambulatoire : • Soins sans réalisation d'actes invasifs ou de manœuvres au niveau de la sphère respiratoire et ORL au contact d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect • Prise en charge d'un patient présentant une immunodépression sévère ou d'une personne à risque de formes graves de Covid-19 ²	×	
Pharmaciens et préparateurs exerçants en officine : • Au contact d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect	×	
Prestataires de service et distributeurs de matériels : • En cas de proximité immédiate d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect	×	
Transporteurs sanitaires, centres de secours sapeurs-pompiers, associations agréées de sécurité civile : • Prise en charge d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect	×	
Personnel soignant et de nettoyage des établissements pour personnes en situation de handicap : • Intervention dans les chambres et auprès d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect	×	
AUTRES INTERVENANTS	Masque chirurgical	Masque FFP2
Personnel manipulant le linge d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect		×
Personnel intervenant sur tout système de ventilation / climatisation dans une chambre d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect		×
Personnel des établissements d'hébergement de personnes âgées : intervention auprès des résidents	×	
Accueillants familiaux et unités de vie : intervention à proximité d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect	×	
Aides à domicile : intervention dans la chambre d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect	×	
Opérateurs funéraires : prise en charge d'un défunt à risque épidémique ou biologique	×	
PATIENTS	Masque chirurgical	Masque (*) Pāruru vaha
Personnes à risque de formes graves de Covid-19² • En présence de visiteurs et lors des sorties hors du domicile • Lors des consultations médicales en milieu hospitalier ou libéral	×	
Patients présentant une immunodépression sévère² : • À visée préventive sur prescription	×	
Personnes qui partagent le lieu de vie d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect : • Notamment lorsqu'ils sont dans la même pièce		×
Personnes en contact étroits d'un patient Covid-19 confirmé ou suspect : • Port du masque pendant 14 jours pour les contacts de cas confirmés • Et jusqu'à la levée du doute pour les contacts de patients suspects	×	
Patient Covid-19 confirmé ou suspect : en structure de soins ; à domicile ; dans un établissement médico-social ; en centre d'hébergement	×	
POPULATION	Masque Pāruru vaha (*)	
Personnes de retour des zones de circulation du virus depuis moins de 14 jours : En présence de visiteurs et lors des sorties hors du domicile		×
Personnes fréquentant des structures sociales et médico-sociales, notamment en hébergement collectif		×
Personnels en contact avec les enfants : En cas d'impossibilité de respecter la distanciation physique d'au moins 1 mètre et lors de tous déplacements ou regroupement		×
Enseignants et encadrants : Pendant les heures de classes et lors de tous déplacements ou regroupement		×
Population générale, à partir de 11 ans(**) : Transport en commun, magasins, marchés en plein air, drives, spectacles, cinéma		×

(¹) : Intubation/extubation/masque laryngé, ventilation mécanique avec circuit expiratoire « ouvert », ventilation mécanique non-invasive, aspiration endo-trachéale (hors système clos), fibroscopie bronchique, aérosolthérapie, kinésithérapie respiratoire générant des aérosols (décongestionnement, crachat induit...), prélèvement naso-pharyngé, explorations fonctionnelles respiratoires, autopsie, Soins de chirurgie dentaire.

(²) : Liste des catégories de personnes vulnérables présentant un risque de développer une forme grave du coronavirus fixée par l'arrêté n°4903 MSP du 22/05/2020.

(*) : Masque de protection grand public.

(**) : Déconseillé chez les moins de 2 ans en raison du risque d'étouffement.

